



▼ Aménagement - Urbanisme

Artificialisation des sols : L'Exécutif s'efforce de rassurer les maires

L'Exécutif a profité de la tenue, la semaine dernière, du Congrès des Maires, pour tenter de rassurer les élus et le secteur de la construction immobilière concernant la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), dans le cadre de l'application de la loi Climat et Résilience. « Nous adapterons rapidement, en associant l'**Association des maires de France (AMF)** le décret relatif à la nomenclature de l'artificialisation, pour qu'il soit plus lisible et opérationnel », a notamment indiqué **Elisabeth Borne** le 24 novembre en clôture du Congrès. La Pre-

mière ministre a notamment « confirmé que les projets d'envergure nationale, comme les lignes à grande vitesse ou les grands projets d'infrastructure, ne seront pas décomptés à l'échelle de chaque région mais bien à l'échelle nationale ». Et la cheffe du gouvernement de préciser : « Nous voulons garantir que toutes les communes rurales puissent bénéficier d'une possibilité de construction, en particulier lorsqu'elles ont peu construit par le passé ». Son gouvernement « est prêt », a-t-elle encore déclaré, à travailler avec les maires si ceux-ci

souhaitent « faire évoluer la fiscalité locale pour mieux l'adapter aux exigences de sobriété foncière ». Une approche appréciée par l'Union nationale des aménageurs (**UNAM**), dans l'attente cependant de décisions concrètes : « Il faut maintenant s'atteler à la réécriture des textes, pour que cette loi qui a de bons objectifs produise de bons effets. » Et son président **François Rieussec** demande notamment de ne pas se limiter à une vision purement « arithmétique » et que l'on distingue bien les programmes à haute qualité environnementale. ◆

